
NORME INTERNATIONALE **ISO** 4130



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Véhicules routiers — Système de référence tridimensionnel et points repères — Définitions

Road vehicles — Three-dimensional reference system and fiducial marks — Definitions

Première édition — 1978-08-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 629.11.071.1 : 514

Réf. n° : ISO 4130-1978 (F)

Descripteurs : véhicule routier, plan de référence, définition.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4130 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et a été soumise aux comités membres en juillet 1977.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Royaume-Uni
Allemagne	France	Suède
Australie	Iran	Suisse
Autriche	Italie	Tchécoslovaquie
Belgique	Japon	Turquie
Brésil	Mexique	U.R.S.S.
Bulgarie	Nouvelle-Zélande	U.S.A.
Chili	Pays-Bas	Yougoslavie
Corée, Rép. de	Pologne	
Corée, Rép. dém. p. de	Roumanie	

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Véhicules routiers – Système de référence tridimensionnel et points repères – Définitions

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale établit un système de référence tridimensionnel et des points repères utilisés pour définir les dimensions des véhicules routiers définis dans l'ISO 3833, à l'exception des motocycles et cyclomoteurs.

2 RÉFÉRENCES

ISO 612, *Véhicules routiers – Dimensions des automobiles et véhicules tractés – Dénominations et définitions.*

ISO 3833, *Véhicules routiers – Types – Dénominations et définitions.*

3 DÉFINITIONS

N°	Dénomination	Définition	Symbole
3.1	Système de référence tridimensionnel	Ensemble de trois plans orthogonaux choisis par le constructeur du véhicule au premier stade de sa conception (voir la figure).	X, Y, Z
3.1.1	Plan origine Y	Plan longitudinal médian (du véhicule), tel que défini au chapitre 5 de l'ISO 612.	Y
3.1.2	Plan origine X	Plan conventionnellement vertical, perpendiculaire au plan origine Y (3.1.1)	X
3.1.3	Plan origine Z	Plan conventionnellement horizontal, perpendiculaire aux plans origine X et Y (3.1.2 et 3.1.1).	Z
		<p>NOTES</p> <p>1 Sauf dans le cas de dimensions liées au plan d'appui (sol), chaque point du véhicule est défini dans le système de référence tridimensionnel par ses trois coordonnées : X, Y et Z.</p> <p>2 Le sens négatif est en avant du plan origine X (3.1.2), à gauche du plan origine Y (3.1.1) et en dessous du plan origine Z (3.1.3).</p> <p>3 Les plans définis en 3.1.2 et 3.1.3 peuvent être situés à l'extérieur du masque du véhicule.</p>	
3.2	Points repères	<p>Trois points (ou plus), matérialisés sur la carrosserie d'un véhicule (trous, surfaces, points caractéristiques, entailles), définis par le constructeur.</p> <p>NOTE – Ces points sont repérés par rapport au système de référence tridimensionnel (3.1). Ils sont également utilisés pour définir la position du véhicule par rapport au plan d'appui (sol), dans différentes conditions de charge.</p>	